

Infos retraités

N° 114
Avril 2024



Fédération Nationale
des Retraités

CAISSE D'ÉPARGNE

EURORENCONTRES 2024

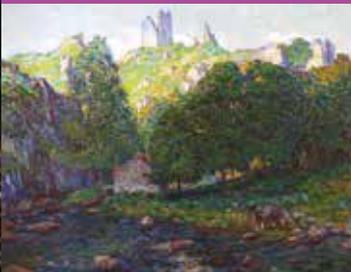
AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES

P. 4 À 7

ET L'INTELLIGENCE DEVINT
ARTIFICIELLE P. 8



LES PEINTRES DE CROZANT
P. 12



EN RETRAITE, MAIS PAS EN
RETRAIT P. 14



Brèves

INDICATEURS GÉNÉRAUX		
POPULATION		
Totale	01/01/2024	68 473 433
Dont 60 ans et plus	01/01/2024	27,73%
ESPÉRANCE DE VIE À 60 ANS		
Hommes	2023	23,4
Femmes	2023	27,9
EMPLOI		
Demandeurs d'emploi - Cat A	31/12/2023	3 033 000
EVOLUTION PRIX A LA CONSOMMATION		
sur 12 MOIS		3,00%
INDICATEURS SOCIAUX		
PLAFOND SECURITE SOCIALE	01/01/2024	3 864 €
SMIC HORAIRE	01/01/2024	11,65 €
SMIC MENSUEL (35 heures)	01/01/2024	1 766,92 €
AUGMENTATION DES PENSIONS		
Sécurité Sociale	01/01/2024	5,30%
ARRCO/AGIRC	01/11/2023	4,90%
CGP (Maintien de droit)	01/01/2024	3,50%
INDICATEURS GROUPE BPCE		
Nombre de salariés groupe BPCE	31/12/2022	99 814
dont salariés Caisse d'Epargne		32 967
Nombre de salariés affiliés à la CGP	31/12/2022	131 029
Nombre de retraités recevant une pension de la CGP	31/12/2022	27 471
Régime Maintien de droit		24 029
Retraite supplémentaire		17 015
Nombre d'adhérents BPCE-MUTUELLE tous contrats confondus	31/12/2023	73 376
Nombre d'ayant-droit	31/12/2023	149 354
Nombre de retraités issus des CE adhérents à BPCE-MUTUELLE gamme ASV	31/12/2022	29 804

On recrute !

En février et mars 2024, la **FNRCE** a engagé toutes ses sections régionales dans une campagne de communication à l'attention des retraités de Caisse d'épargne n'ayant pas adhéré à la fédération.

L'entrée en retraite génère nombre de changements dont certains peuvent être brutaux. Certes, il est possible que l'on soit parti avec une légère rancœur mais qu'en reste-t-il quand se creuse la distance avec cette collectivité professionnelle à qui l'on a consacré plusieurs dizaines

d'années de sa vie ? L'envie de revoir les copains et de partager, de temps à autre, un moment de convivialité émerge peu à peu. Lutter contre l'isolement et créer ces moments de convivialité c'est le job de la Fédé. Près de 350 collègues viennent d'en prendre conscience qui ont rejoint la FNRCE à la suite de cette campagne. D'autres les rejoindront, nous n'en doutons pas !

Bernard Charrier



INFOS Retraités est édité par la Fédération Nationale des Retraités - Caisse d'Epargne - 5 rue Masseran 75007 PARIS - Tél. : 06 14 53 39 21 - courriel : infosretraites@gmail.com • Directeur de la publication : Bernard d'Araquy • Comité de rédaction : Mmes. Amparo Bonnet et Monique Boutavin ainsi que MM. Bernard d'Araquy, André Buhler, Yvon Bultel, Bernard Charrier, Serge Huber et Claude Sausset. • Tirage quadrimestriel : 5000 exemplaires • Réalisation : Les Editions de l'Epargne - 5 rue Masseran 75007 PARIS - Tél. : 01 45 87 76 76 • n° ISSN : 1957-3812 • Crédit photos : Adobe Stock, Hubert Artiguebère, BPCE, Bernard Charrier, Véronique Fabriès, FNRCE, André Sauter. Fédération : fnrce@gmail.com - www.fnrce.fr • 1^{ème} trimestre 2024

Sommaire

EURORENCENTRES

Autonomie des personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile

4

A DÉCOUVRIR | SCIENCES

Et l'intelligence devint artificielle

8

PARTAGEZ VOS PASSIONS

Si on chantait...

11

À DÉCOUVRIR | CULTURE

En croisant les peintres de Crozant... en Creuse !

12

À DÉCOUVRIR | SOCIÉTÉ

En retraite, mais pas en retrait !

14

DANS LE RÉTROVISEUR

L'écureuil littéraire

16

FNRCE | VIE STATUTAIRE

Au cœur du réacteur

18

À DÉCOUVRIR | CULTURE

Sur les traces d'Auguste Bartholdi

21

A DÉCOUVRIR | LECTURE

Les « wokes » nouveaux fanatiques ?

24

À DÉCOUVRIR | ART POPULAIRE

Arrêtez-vous au stop !

25

JEU

Triturez vos méninges

25

A DÉCOUVRIR | SPORT

On the road again !

26

Éditorial



Soutien et aide à nos adhérents !

Malgré un contexte international préoccupant et un contexte économique très pesant, la FNRCE poursuit ses actions.

Lors de son bureau du 9 Février, il a été décidé de proposer au Conseil Fédéral National de réactiver certaines commissions :

La commission élections

En 2025, seront en effet renouvelés la moitié des délégués BPCE mutuelle mais également les instances nationales et en particulier le bureau national dont le mandat s'achève aux assises 2025. Le déroulement harmonieux de ces processus électoraux relève de cette commission.

Commission des statuts

Une clause de revoyure avait été décidée en 2022 qu'il convient d'honorer et ce sera la mission de cette commission.

Maintien à domicile des personnes âgées autonomes

Pour donner suite à ce sujet traité à l'occasion des Eurorencontres 2024, le bureau a proposé la création d'une commission ad'hoc.

Aide aux adhérents

Nos délégués de la mutuelle ont pour mission d'aider nos adhérents qui rencontreraient des difficultés. Ils sont les réels intermédiaires entre les adhérents et BPCE mutuelle. À cet égard une information spécifique va leur être communiquée en juin.

La commission accompagnement

Elle prépare des documents pour aider les personnes qui seraient confrontées à des problèmes administratifs avant et après le décès d'un proche. Un document spécifique est en préparation, il donnera lieu à un encart dans notre prochain Infos Retraités. Chaque section régionale a désigné deux correspondants qui ont pour mission d'aider nos adhérents dans les démarches rendues nécessaires par le décès d'un proche. Une formation leur sera dispensée dans le courant du mois de juin.

Une fédération dans l'action

Durant ce premier trimestre plusieurs AG régionales ont eu lieu, d'autres doivent se tenir en avril et mai. Elles permettent à nos adhérents de se rencontrer et d'échanger sur les retraites, la mutuelle et sur les actions de la fédération.

En octobre se tiendront les assises de la fédération, j'espère que vous serez nombreux à vous rendre à Paris où nous aurons le plaisir de vous accueillir avec les membres de la section régionale Ile de France.

Bernard d'Araquy,
Président de la FNRCE

Autonomie des personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile

Chaque nouvelle édition des Eurorencontres donne lieu à une réflexion partagée entre les délégations participantes. Les apports nationaux sont synthétisés dans un document qui est ensuite présenté à la plateforme européenne AGE à Bruxelles.



Du **16 au 21 mai 2024**, à **Palma de Majorque** les Espagnols, les Portugais, les Italiens, les Allemands, les Autrichiens et les Français travailleront donc sur le thème central de réflexion retenu « Autonomie des personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile ».

Dans un souci de réflexion partagée, la **FNRCE** avait fait plancher ses sections régionales fin 2023 et le fruit de leurs cogitations a été condensé dans une synthèse qui se trouve donc être la contribution française qu'Infos Retraités publie ci-après.

CONTEXTE

En 2022, 21% de la population européenne avait plus de 65 ans selon Eurostat. En outre, la part des personnes âgées de 80 ans et plus en Europe devrait être multipliée par 2,5 entre 2019 et 2100 passant ainsi de 6% à 15%. Parallèlement à ces phénomènes, on constate également :

- Des taux de natalité faibles en Europe,
- Une augmentation régulière de l'espérance de vie (+16 ans depuis 1950 en France),
- Une diminution lente mais constante de la population active qui finance les dépenses sociales générées par les services destinés à une population vieillissante,
- Une capacité d'accueil des personnes âgées dans des établissements dédiés qui n'est pas en adéquation avec un besoin croissant d'année en année,

- Une majorité d'aînés disposant d'une autonomie « relative » suffisante n'envisagent pas d'y finir leur vie, et ceux qui le souhaiteraient n'en ont pas toujours les moyens financiers.

Faute d'alternatives entre l'EHPAD peu envié et un « statut quo domiciliaire » trop souvent inadapté, s'impose la nécessité de promouvoir un cadre nouveau pour le maintien à domicile ou en structures intermédiaires s'en approchant, dont le nombre est également insuffisant.

Si les pouvoirs publics ont massivement validé le choix économique du maintien à domicile, il leur reste encore à l'encourager par un véritable accompagnement.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU MAINTIEN A DOMICILE

1. Aménagement du lieu de vie :

Dans la majorité des cas le domicile n'a pas été conçu pour le grand âge ou la mobilité réduite. Il convient donc de faire au préalable une étude ergonomique pour évaluer la faisabilité des aménagements envisagés et en chiffrer le coût.

Selon la situation, divers équipements sont à déployer : accessibilité du logement par les intervenants externes, aides à la mobilité, aménagements des sanitaires et salle de bains, lit médicalisé, monte-personne, ...

2. Les différentes formes d'assistance :

Elles sont multiples et variées, dépendant en grande partie du degré d'autonomie de la personne âgée concernée mais également du niveau d'implication



en la matière des collectivités dont elle dépend (commune, intercommunalité, département...). Leur mise en œuvre est conditionnée à la connaissance de leur existence et, souvent, à la disponibilité des intervenants...

On peut citer par exemple de manière non exhaustive :

- Aide à domicile : aides au lever/coucher, à la toilette, ménage du logement, entretien du linge par le biais des Centres communaux (ou intercommunaux) d'action sociale, Association (ex. ADMR),
- Portage des repas,
- Soins à domicile : médecin, infirmier, kinésithérapeute, aide-soignant, ...
- Aide administrative : le plus souvent par la personne de confiance qu'il conviendra de choisir,
- Aide aux déplacements : pour les courses, les examens médicaux, la banque...
- Télé-assistance : bracelet d'appel automatique des secours (proche, télésurveillance, pompiers),
- Aide cognitive et lutte contre la désocialisation car l'isolement menace,
- Etc.

AGE PLATFORM EUROPE

« **AGE PLATFORM EUROPE** » est un réseau constitué par et pour les personnes âgées. Fort de **110 organisations régionales, nationales et européennes**, dont l'ambition est de **défendre et promouvoir les intérêts des 204 millions de personnes de 50 ans et plus au sein de l'Union**, (soit 40 % de la population européenne selon Eurostat 2018), elle organise ses actions autour de deux axes principaux :

- Intervenir auprès des commissaires et députés Européens pour défendre les intérêts des personnes âgées,
- Participer aux travaux diligentés par les commissions et groupes de travail du Parlement européen.



3. Le rôle des aidants :

En 2022, **un Français sur 5 est un aidant**, c'est-à-dire celui ou celle qui vient en aide de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes de la vie quotidienne. Il s'agit le plus souvent de membres de la famille, conjoint ou enfants lorsqu'ils existent, et que leur proximité géographique avec la personne à soutenir le permet. Ce sont majoritairement des femmes.

Au cœur de la réussite du maintien à domicile, les aidants ne disposent pourtant d'aucun statut « reconnu », ce qui les prive de toute adaptation professionnelle ou aide spécifique. Ils appartiennent souvent à la génération « pivot » entre un parent âgé et des enfants encore à charge. Ils assument ainsi une charge lourde, physique, psychologique et parfois financière. Altération de leur vie personnelle, réduction voire disparition de leurs activités de loisirs, les aidants sont à ce point confrontés au « burn out », que 30 à 35% d'entre eux décèdent avant la personne âgée qu'ils aident.

LES PROBLÉMATIQUES À ÉTUDIER

1. Le manque de moyens professionnels :

L'activation d'un réseau de soins pour assurer au mieux le maintien d'une personne âgée à domicile peut mobiliser jusqu'à 10 intervenants. Cette solution reste pourtant moins coûteuse pour la société qu'une hospitalisation ou le développement de nouvelles structures d'accueil adaptées. Et comme elle répond au souhait profond de la personne âgée, en toute logique, elle devrait être accompagnée par les pouvoirs publics. Malheureusement la pénurie de personnels qualifiés est devenue la règle dans les « métiers d'aide à la personne ». Alors que nul n'en conteste l'utilité sociale, ils souffrent d'un lourd déficit d'image : conditions d'exercice dégradées (horaires, multiplicité des interventions de courte durée et nombreux déplacements), défaut de reconnaissance et d'évolution professionnelle, niveau de rémunération peu engageant. Sans réaction rapide de la puissance publique en termes de recrutement, formation et contrôle, c'est tout un secteur qui pourrait être abandonné à l'initiative



privée dont de récents et malheureux exemples attestent que la rentabilité prévaut sur le bien être des bénéficiaires.

2. La méconnaissance de l'existant :

Quand elles ne leur sont pas tout simplement inconnues, les différentes formes d'assistance ainsi que leur origine, comme la multiplicité des interlocuteurs, s'apparente dans bien des cas à une jungle administrative inextricable pour les familles ou les aidants.

3. Les aspects coûts et financement :

Quand il n'est pas envisagé très en amont, le maintien à domicile suppose des aménagements importants du lieu de vie. Le domicile des seniors, notamment lorsqu'ils l'occupent depuis de longues années, est rarement adapté au grand âge. Il suppose donc l'accord du propriétaire pour que soient réalisés des aménagements parfois lourds et coûteux. Le financement bancaire étant exclu dès 75 ans, il faut courir les aides (CAF, Caisse de retraite, ...), mais les dispositifs en sont complexes, sous conditions de ressources, de perte d'autonomie et certaines ne constituent qu'une avance sur succession.

PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

Les aidants représentant la clé de voûte du maintien à domicile de la personne âgée, il est indispensable de traiter les problèmes qui se posent à eux (isolement, manque de soutien, d'informations sur leur rôle et leurs droits), en développant toutes les mesures et organisations leur permettant de prendre du recul et de souffler un peu. Le gouvernement Français a présenté sa « Stratégie de mobilisation et de

soutien pour les aidants 2023-2027 », reposant sur 6 engagements (répétition, interlocuteur unique, nouveaux droits, ...).

Il faut simplifier les démarches administratives en veillant à la coordination des services liés au grand âge pour aboutir à un guichet unique, regroupant les services publics (Etat, région, département, CNAM, CAF, ARS, services gérontologiques des CHR, CLIC...), avec dénomination unique et commune. Il faut renforcer les structures de « service autonomie à domicile » et rendre plus attractifs les métiers d'aide à la personne ce qui suppose formation, accompagnement, rémunération...

CONCLUSION

En 2030 en France, 21 millions de personnes auront plus de 60 ans (+ 3 millions en 10 ans), parmi elles les personnes âgées dépendantes seront 3,1 millions (+ 500 000) et les personnes de 75 à 84 ans seront au nombre de 6,1 millions (+50% en 10 ans). L'Europe connaît des évolutions similaires. **Ce n'est que par une mobilisation générale des instances nationales et européennes que nous pourrons parvenir à relever ce défi sociétal du maintien à domicile des personnes âgées en autonomie, dans le respect de la personne garantissant soins et bienveillance.**

La FNRCE

EURORENCONTRES

Le Groupement Européen des Pensionnés des Caisses d'épargne et Entités Financières organise chaque année les Eurorencontres qui sont l'occasion pour les délégués des neufs pays membres de participer à l'Assemblée Générale du Groupement.

Bon an, mal an, jusqu'à six cents participants (délégués et accompagnants) ont la possibilité de se retrouver chaque année dans le pays organisateur, souvent l'Espagne ou le Portugal en raison des prix pratiqués par l'hôtellerie régionale.

Le Groupement Européen, au travers de ces Eurorencontres annuelles, traite des sujets qui concernent les retraités et plus globalement les personnes âgées, sujets qui sont proposés par la **plateforme A.G.E** sous la forme d'un thème à réflexion soumis à l'ensemble des associations membres. À charge pour celles-ci de faire remonter à Bruxelles le résultat de leurs travaux.





Et l'intelligence devint artificielle

À chaque époque ses modes, ses innovations voire ses révolutions... Aujourd'hui, et hormis les conflits, un thème s'impose dans l'actualité et donc dans les conversations : l'intelligence artificielle (IA). Si nul n'en conteste l'intérêt, des voix s'élèvent pour nous enjoindre de ne pas jouer les apprentis sorciers...

BIO EXPRESS

Né en 1958 en Loire-Atlantique, septième enfant de parents agriculteurs, **Maurice Bourrigaud** effectue son service militaire dès l'obtention de son bac C.

Fin 1977, il est recruté pour un contrat à durée déterminée à la Caisse d'épargne d'Ancenis (44) par son directeur, Jacques Freslon. Trente-huit ans plus tard, il est nommé Directeur Général de la Banque Populaire à Rennes (35). Un métier qu'il quittera en mai 2023.

Pour en savoir un peu plus nous avons interrogé Maurice Bourrigaud, auditeur de la 37^{ème} session de l'INTEFP consacrée à l'IA.

Infos Retraités : Quand l'I.A. va-t-elle arriver dans nos vies ?

Maurice Bourrigaud : Quand ? Mais elle est présente chaque jour dans votre vie. Ce n'est pas une idée ou un projet, c'est une réalité. On ne l'a pas vue arriver car il n'y a pas eu de grand soir. Par exemple lorsque vous ouvrez votre smartphone ou que vous consultez vos comptes bancaires après avoir autorisé la reconnaissance faciale. L'outil ne peut pas le garantir à 100 %, mais il va émettre une très forte probabilité que c'est bien vous qui êtes en personne devant l'écran afin de vous ouvrir l'accès à vos espaces confidentiels.

En radiologie, les premiers usages confirment que le potentiel est unique avec une fiabilité très supérieure à l'œil d'un médecin spécialiste.

L'IA est une innovation majeure, ultra transformante.

I.R : L'IA est-elle dangereuse ?

M.B : Oui, même si c'est avant tout une formidable opportunité. Est-ce qu'une voiture est dangereuse ? Une seule l'est peu, mais l'est totalement ; alors plusieurs milliards de voitures... A la vérité, si -et seulement si- nous maîtrisons l'IA comme nous avons jusqu'alors maîtrisé l'inimaginable dangerosité des armes nucléaires, alors les risques seront contenus. La puissance d'ores et déjà développée avec l'IA et celle en germe sont inouïes. Cela

concerne absolument tous les aspects de nos vies : alimentation, santé, éducation, art, culture, sciences dures (ou molles), transport, sécurité et relations entre les personnes, les administrations, les entreprises et les pays... et aussi l'autonomie des outils : pensons à la voiture autonome ou bien à la garantie d'excellence du dialogue social dans les entreprises.

Avec la puissance associée de l'informatique quantique, la puissance créatrice et la puissance destructrice de l'IA avanceront à nouveau de pair. Les citoyens que nous sommes exigeront de leurs gouvernants qu'ils se prononcent quant à leur façon de se saisir de l'ampleur du phénomène (on ne les entend guère...) et qu'ils agissent en conséquence. Pourtant, avec l'IA aussi, guerre et paix sont encore et toujours les deux faces d'une même pièce.

Au final, le défi est de garantir un développement sûr et responsable de l'IA.

I.R : Pouvons-nous avoir confiance ?

M.B : Oui. D'abord, l'IA n'est qu'un outil. Il n'y a pas d'intelligence dans un outil. Il ne produit que des résultats à partir de calculs que nous lui avons demandé d'effectuer. Mais l'IA offre plus de puissance, plus de précision et plus de rapidité dans tous les domaines. Alors, la plupart des dirigeants et des chefs d'État ou de gouvernement mesurent parfaitement l'urgence absolue de la dompter. Ainsi, presque tous les leaders veulent s'accorder rapidement afin de maîtriser a minima les espaces de liberté. Face aux questions de compétitivité en tous domaines, miser seulement sur l'éthique serait à coup sûr faire montre d'une grande naïveté. Idéalement à mes yeux, un cadre contraignant -sous l'égide de l'ONU- serait accompagné d'un pouvoir de sanction de la communauté internationale comme pour le nucléaire ou les limites territoriales. Avec, justement, les atouts et les limites bien connus de telles règles communes. On peut en critiquer le fonctionnement mais personne n'a trouvé mieux. Et puisque les vraies démocraties sont ultra minoritaires, alors confiance éclairée -face aux indispensables innovations- ainsi que contrôles nettement renforcés des normes et garde-fous vont à nouveau de pair. Le couple bénéfiques/risques pour la sûreté des nations et de leurs communautés est en effet à appréhender du mieux possible, à chaque instant.

I.R : L'avenir ?

M.B : Que de défis, à tous points de vue ! Le meilleur... aire d'abondance, sans « travail » humain pénible. Plein de nouveaux métiers vont émerger. C'est une chance. L'IAG (IA générative) est le prochain stade avancé attendu, dans 10, 20 ou 30 ans... personne ne sait le prédire.

Comme face à toutes les très grandes avancées (écriture, imprimerie, machine à vapeur, électricité...), c'est par l'exercice de nos propres responsabilités -individuelle et collective- que nous préservons -ou pas ; ou mal- l'avenir de nos enfants, de nos familles, de notre bien vivre ensemble. Si le fort accroissement des risques est bien réel, le pire n'est jamais sûr. À l'instar de son travail sur le Data Act, l'Union Européenne s'empare désormais de la question de l'IA. Elle légifère, c'est indispensable et ce n'est pas suffisant.

I.R : Une suggestion ?

M.B : Oui, à vous de jouer ! Essayez gratuitement ChatGPT, juste pour vous rendre compte. Vous en êtes toutes et tous capables. Vous lui donnez 3, 4 ou 5 indications et vous lui demandez par exemple :

- de rédiger une lettre de félicitations (ou de réclamation) à votre banquier.
- ou bien d'écrire une lettre d'amour à votre voisin.e ?

Essayez !

Et puis, pourquoi ne pas investir dans des sociétés dédiées à l'IA, en ayant conscience que des bulles se formeront de temps en temps.

I.R : Un ou deux derniers conseils ?

M.B : Plutôt deux : tout d'abord, lisez le livre, abordable et pédagogique, « L'intelligence artificielle n'existe pas » de Luc JULIA.

Enfin, il faut absolument que l'IA ne soit pas qu'une affaire d'ingénieurs... masculins. C'est l'affaire de toutes et tous et cela concerne tous les métiers. Commençons par encourager vivement les jeunes filles à faire des études scientifiques afin d'éviter les biais cognitifs « genrés », cette question est on ne peut plus sérieuse, et urgente.

Propos recueillis par Bernard Charrier

INTEFP

Le Ministère du Travail anime son Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (INTEFP). Pendant 18 mois, **Maurice Bourrigaud** a été l'un des trente auditeurs de la 37^{ème} session.

Son objet : les défis de la transformation du travail à l'aube d'une intelligence artificielle omniprésente.





Si on chantait...

Si l'on conseille en général de commencer le chant choral à l'âge de trois ou quatre ans, nombre d'entre nous s'y sont adonnés plus tard, parfois même beaucoup plus tard ! En fait peu importe...

Qu'on ait 10, 20, 40, 60 ans ou plus, voici une activité à petit budget qui apporte plaisir et bien-être. Les vertus apaisantes et relaxantes de la musique permettent même de lutter contre certaines maladies.

OSER, SIMPLEMENT...

En 2018, le hasard a voulu que je découvre « Cantate Chœur de Femmes » qui répétait à quelques encablures de mon domicile. Je chantais dans la voiture, sous la douche et mes cours de solfège étaient loin... mais j'ai eu l'audace de passer la porte pour assister à une répétition. Bien m'en a pris ! Coup de cœur pour ce groupe de femmes aux profils variés qui apprennent avec enthousiasme des chansons récentes ou plus anciennes, en français ou bien en espagnol, en anglais et même en ukrainien, sous la houlette d'une cheffe russe qui fait preuve de courage et de patience. Comme pour toute activité de groupe, il faut de l'application et de l'assiduité. Pas question de rater trop de répétitions !

LA JOIE DE PARTAGER

Nous avons la chance de pouvoir chanter en public plusieurs fois au cours de l'année, très souvent pour

des associations caritatives, dans des établissements pour personnes âgées ou handicapées. Le groupe vit alors des moments forts qui confortent ses liens. Mais d'autres concerts, partagés avec des chorales venues d'horizons différents nous donnent l'envie de montrer le fruit de notre travail, sans compter qu'ils permettent d'améliorer notre trésorerie. En effet, il faut aussi penser à régler la cheffe de chœur et investir aussi parfois dans du matériel.

Le plaisir d'offrir des moments de convivialité, de rompre des solitudes, de chanter pour de nobles causes, de développer le répertoire, de surmonter aussi des difficultés vocales ensemble, sont autant d'éléments qui unissent ce groupe dont j'ai la joie d'être présidente depuis trois ans.

PARENTHÈSE ENCHANTÉE

Nous ne serons jamais des stars mais tous les jeudis soir, nous sommes des vedettes. De temps en temps, nous prolongeons ces moments de convivialité par un buffet du style auberge espagnole. Nous oublions les tracas du quotidien pendant deux heures et nous repartons souriantes.

Alors, un conseil : n'hésitez pas, chantez !

Véronique Fabriès

En croisant les peintres de Crozant... en Creuse !

Fin du 19^{ème} siècle et début du 20^{ème} s'est constituée au nord de la Creuse, et plus particulièrement autour du village de Crozant, une véritable école de peintres. La plupart paysagistes, arpentèrent cette vallée prenant inspiration entre la Sédelle et Fresselines et dans l'ensemble des lieux de ce nord du département (23).

Ainsi était née « l'école de Crozant » autour d'environ 450 artistes peintres, dont les plus connus furent Claude Monet (présent notamment l'année 1889), Eugène Alluand, Paul Madeline, Fernand Maillaud, Léon Detroy ou encore Allan et Anders Österlind.

UNE ÉCOLE... SANS MAÎTRE !

Ainsi dénommée plus tard, non sans humour, cette école est avant tout celle du paysage et des paysages. Non loin de Nohan, où habitait George

Sand, cette vallée devait inspirer tous ces artistes qui, même sans notoriété pour certains, ont continué à la valoriser, à l'honorer et à la glorifier. D'aucuns d'ailleurs, pris par la beauté de cette nature, s'installèrent définitivement dans la vallée creusoise. Les impressionnistes qu'ils étaient souhaitaient, bien sûr, fixer ces lieux : leurs moments particuliers, les effets de lumière, les couleurs des instants, les jeux de couleurs entre l'eau, la terre et le ciel. S'instaura alors ce que l'on peut appeler « l'impressionnisme du





paysage ». Ainsi, ces artistes se défaisaient du carcan académique pour toucher directement l'impression du paysage naturel. Plus tard, ce paysagisme devrait, lui aussi, laisser place à un autre courant... l'art moderne.

DES PEINTRES DONT PARLE GEORGE SAND...

La « voisine » de ces artistes évoque leur art, à sa manière, dans « Promenade autour d'un village » (1866).

« Les peintres qui comprennent le vrai sont d'heureux poètes. Ils saisissent tout à la fois, ensemble et détails, et résument en cinq minutes ce que l'écrivain

dit en beaucoup de pages, ce que le naturaliste ne pénètre qu'en beaucoup de jours d'observation et de fatigue.

Ils s'emparent du caractère des choses, et, sans savoir le nom des arbres et la nature des pierres, ils font le portrait des aspects sentis, portrait pénétrant et intelligent, saisissant et fidèle, sans l'effort des pénibles investigations.

Ils écrivent la vie et traduisent le champ de la nature dans une langue dont les difficultés mystérieuses nous échappent, tant elle paraît claire et facile quand ils la possèdent bien ».

UNE VALLÉE À DÉCOUVRIR

Si, vous aussi, vous souhaitez vous imprégner des paysages creusois, de la beauté naturelle de ses étendues d'eau, organisez alors votre chemin estival dans le Sentier des peintres.

Marquez votre itinéraire des coins incontournables : les rives de la Sédelle, l'ancienne forteresse de Crozant, sans oublier Fresselines, Gargillesse, etc. À vous les paysages de cette nature préservée, sauvage et toujours captivante, à travers quelques sentiers, parfois escarpés tout de même !

Nul doute alors que vous croisiez, au détour des roches et des bruyères de cette vallée, quelques peintres impressionnistes... en herbe !

Hubert Artiguebère



En retraite, mais pas en retrait !

Les retraités et les personnes âgées doivent être considérés comme des citoyens à part entière. Cela vaut, quel que soit leur âge, tant en matière de représentation que pour le rôle qu'ils tiennent dans la société...



La Confédération Française des Retraités (CFR) œuvre notamment à cela. Infos Retraités a souhaité vous donner un aperçu du récent dossier produit par la CFR sur le sujet, dossier disponible in extenso sur le site de notre fédération : www.fnrce.fr

LA PLACE DES RETRAITÉS DANS LA SOCIÉTÉ

Une vie de retraité est une contribution multiforme à la collectivité : humaine, économique et sociétale. À 60 ans, l'espérance de vie atteint 27,9 ans pour les femmes et 23,4 ans pour les hommes, autant dire plusieurs générations de retraités : 3^{ème} âge, 4^{ème} âge et bientôt 5^{ème} âge ! Comment les définir à l'aune d'un modèle standard ? Mais les stéréotypes sont tenaces : âgisme versus jeunisme, vieillissement perçu comme une évolution négative... Alors, les retraités sont-ils une charge pour la société ou... une opportunité ?

UN CONSTAT : LES RETRAITÉS SONT ACTIFS ET PRODUCTIFS !

Une vie de retraité est une contribution multiforme à la collectivité : humaine, économique et sociétale.

Trois niveaux d'implication le démontrent.

1. L'environnement familial, une génération pivot

De plus en plus, 4 générations coexistent au sein d'une même famille. L'expression « génération pivot » concerne les retraités qui partagent leur temps entre leurs propres parents âgés, leurs enfants et petits-enfants.

Auprès de leurs parents ils font l'expérience d'une répartition inversée des rôles, ils assistent leurs aînés et parfois prennent des décisions pour eux. « Aidants familiaux », ils apportent une aide régulière et bénévole. Auprès de leurs enfants, leur rôle est multiple : écoute, conseils, soutien matériel, garde des petits-enfants, aide financière. Le rôle des grands-parents a profondément évolué du fait de l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé et de l'évolution du mode de vie des couples parentaux (activité professionnelle des 2 parents). Plus disponibles, les grands-parents peuvent consacrer du temps à des activités variées avec leurs petits-enfants qui sont un apprentissage pour la descendance. En étant porteurs de la mémoire familiale, ils les relient à leurs racines, à l'histoire de leur famille.

Ces contributions de natures diverses sont autant de coûts évités pour la collectivité. On estime à 30 milliards d'euros par an le montant des transferts entre grands-parents et enfants et/ou petits-enfants et à 23 millions d'heures par an le service rendu aux familles !

Transfert des valeurs, transfert des savoirs sont des apports immatériels utiles à une cohésion sociale. L'intergénérationnel se matérialise dans l'échange du savoir-faire et du savoir-être.



2. Le bénévolat, les retraités acteurs de croissance économique

En retraite, mais pas en retrait ! L'arrivée à la retraite marque une rupture à de multiples égards : rythme et mode de vie, temps libéré, resserrement des liens avec famille et amis, engagements dans des associations, dans la cité, une disponibilité qui manquait auparavant.

Se sentir utiles, retrouver un statut social qu'ils pensaient avoir perdu en cessant leur activité professionnelle, être des acteurs plutôt que des spectateurs, mettre leurs compétences au service des autres, apporter leur pierre à l'édifice commun, on trouve les retraités dans quasiment tous les domaines du bénévolat associatif et ce faisant, ils rendent un service inestimable à la société.

Selon France Bénévolat, le volume d'heures consacré par les retraités à aider autrui représente un milliard d'heures par an. Converti en euros, le montant serait impressionnant !

Sans oublier que sur le plan économique, **les retraités sont aussi des consommateurs**, préférant acheter français. 84 % des plus de 65 ans déclarent accepter de payer plus cher ce qui est français. **Une de leurs motivations, c'est l'emploi des générations suivantes.**

3. Les retraités, acteurs dans la cité

Au-delà du devoir de citoyens (les plus nombreux à aller voter), ils s'engagent également dans leur commune, participant aux conseils de quartier, aux comités des fêtes... Parmi les 520 000 conseillers municipaux en 2015, 29 % étaient âgés de 60 ans ou plus. Parmi les conseillers départementaux et régionaux, ils représentaient respectivement 31,6 % et 21,4 % des effectifs.

Ce sont des dizaines voire des centaines de milliers de retraités qui s'impliquent à différents niveaux au nom de la solidarité intergénérationnelle et du bien commun.

Ils occupent une place significative dans la vie de la collectivité.

C'est une opportunité et une prise de conscience des responsables politiques s'impose.

Le philosophe Jankélévitch écrivait : « Le vieillissement n'a rien à voir avec la raréfaction de l'être, quelle que soit la quantité de cire, la hauteur de la flamme est toujours la même. »

Les retraités sont vraiment des citoyens à part entière.

Monique Boutavin

CONFEDERATION FRANCAISE DES RETRAITES

La CFR est une association régie par la loi de 1901, fondée en 2000, qui a pour objectif de mieux faire entendre la voix des retraités et des personnes âgées auprès des gouvernants et des institutions françaises sur les sujets concernant :

- La représentation des retraités et personnes âgées,
- Les systèmes de retraite,
- Les systèmes de santé,
- La perte d'autonomie et les conditions de vie des personnes âgées.

Parmi les 6 grandes fédérations de retraités qui la composent l'UFRB (Union Fédérale des Retraités des Banques) où la FNRCE siège aux côtés de l'Union des Amicales des Banques Populaires.

L'écureuil littéraire



L'avènement des Caisses d'épargne au début du dix-neuvième siècle a donné lieu à des échanges animés dont ont trouvé les échos dans l'œuvre littéraire des grandes signatures de l'époque : Zola, Balzac, Flaubert, Maupassant et quelques autres...

Premier organisme de dépôt ouvert à tous, la Caisse d'épargne, au début du 19^{ème} siècle, offre à chacun la possibilité de concrétiser l'acte d'épargne par l'ouverture d'un livret sécurisé et rémunéré. Cet avènement a permis de tisser des liens profonds avec les Français et à construire une identité particulière. Fruit d'une démarche philanthropique qui animait alors une partie de la société française, la Caisse d'épargne s'est rapidement installée dans le paysage national avec son Livret, ses « hôtels » remarquables, puis l'épargne scolaire, les bains-douches, les jardins ouvriers et plus tard l'écureuil... Une institutionnalisation qui a construit une notoriété aujourd'hui vieille de plus de deux siècles.

HONORÉE ET DÉNONCÉE

Notoriété se conjuguant rarement avec neutralité, dès son avènement, la Caisse d'épargne prend place dans les échanges au sein de la société : de la thèse doctorale à la discussion de « café du commerce » en passant par les débats politiques et autres conversations.

La littérature témoigne largement de cette popularité en présentant la Caisse d'épargne dans sa dimension fonctionnelle, au même titre que d'autres institutions. Elle est aussi présente dans plusieurs publications en tant que sujet narratif, voire au cœur même de l'ouvrage, à l'instar de Charles Desnoyer qui commet en 1842 un vaudeville en trois actes intitulé La Caisse d'épargne.

Plus sérieusement, on retrouve la Caisse d'épargne, objet de débats parfois très animés, portés par des personnalités : politiques, journalistes, écrivains...

Lamartine, en dehors de son œuvre littéraire, s'est distingué par son engagement politique⁽¹⁾. Il fut très actif dans la défense de causes, remarquables pour l'époque : liberté de la presse, enseignement populaire, abolition de la peine de mort... Il a aussi été un ardent défenseur des Caisses d'épargne « *Je m'opposerai, tant que j'aurai une parole sur les lèvres, à ce qu'il soit porté atteinte à cette institution...* »⁽²⁾. Il participe aussi financièrement à la création de la Caisse d'épargne de Dunkerque dont il devient administrateur.

« Soyez vertueux, probes, économes et nous, vos aînés dans la civilisation, dans la richesse, dans le bien-être social, nous viendrons à votre secours, nous administrerons à nos frais le produit de votre économie... ».

Lamartine devant l'Assemblée en 1835

À l'inverse et à la même époque, Honoré de Balzac eut le ton très acerbe à l'endroit des Caisses d'épargne. Il reproche à l'institution de promouvoir le goût à la spéculation : « *Une Caisse d'épargne est l'inoculation des vices engendrés à des gens que ni l'éducation, ni le raisonnement ne retiennent dans leurs combinaisons tacitement criminelles. Et voilà les effets de la philanthropie.* »⁽³⁾

Louis Blanc, journaliste et historien, accentue le trait. Dans « L'organisation du travail » il fustige la Caisse

(1) Lamartine fut député, président du Conseil général de Saône et Loire et ministre des Affaires étrangères

(2) Assemblée Nationale 18 avril 1845

(3) La Maison Nuncingen



de Gervaise par l'évocation de ses rêves d'ascension sociale et sa déchéance.

Dans l'œuvre phare, d'Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, les protagonistes, issus du peuple (La Goualeuse, Rigolette et autre Morel), placent à la Caisse d'épargne leurs économies réelles ou rêvées.

Enfin, au vingtième siècle, Raymond Queneau dans *Zazie dans le métro* dresse un inventaire à la Prévert des références identitaires qui encadrent notre existence : « Nom, prénoms, date de naissance, numéro de sécu, quittance de gaz et d'électricité... numéro de livret de la Caisse d'épargne... »

d'épargne : « *Receuse aveugle et autorisée d'une foule de profits illégitimes, elle accueille le domestique qui vole son maître, jusqu'à la courtisane qui vend sa beauté.* » Gustave Flaubert se fait témoin de cette analyse. Dans son Dictionnaire des idées reçues, la Caisse d'épargne est ainsi renseignée : « Occasion de vol pour les domestiques » !

VERNE, MAUPASSANT, ZOLA....

D'illustres écrivains se sont impliqués dans l'institution, soit directement en prenant part à son administration, soit en s'engageant dans sa défense, mais aussi en l'intégrant dans le cadre de leurs œuvres.

Jules Verne s'est directement investi dans la gestion de la Caisse d'Amiens dont il était administrateur.

Il effectuait des permanences le dimanche

Dans son œuvre littéraire, un roman en particulier, *P'tit Bonhomme*, promeut la Caisse d'épargne et ses valeurs. Dans ce récit, le héros, grâce à l'épargne accumulée sur son livret, réussit à monter son entreprise.

Guy de Maupassant dans *Le Rosier de Mme Husson* met en scène un jeune homme honoré pour sa vertu. Ledit Rosier reçoit en récompense un livret de Caisse d'épargne, symbole de sa probité. Emile Zola dans sa fresque des Rougon-Macquart, place le livret de Caisse d'épargne au centre des vicissitudes

FOLKLORE

Ce bref parcours dans le monde littéraire souligne d'illustres personnages, témoins et parfois acteurs de l'avènement des Caisses d'épargne. Ce parcours n'est pas exhaustif et ne saurait occulter les nombreuses autres personnalités : politiques, savants, artistes... qui ont accompagné l'institution. La banalisation faisant son œuvre, les Caisses d'épargne ne sont plus aujourd'hui identifiées comme une institution particulière. Leur dilution dans un monde bancaire uniformisé ne les distinguant plus, les auteurs n'y font plus guère aujourd'hui référence que dans une vision surannée, voire folklorique.

Serge Huber

NB : L'essentiel des citations reprises dans cet article sont issues de Ils ont croisé la Caisse d'épargne publié à l'occasion du bicentenaire des Caisses d'épargne par la C.E Loire Centre en 2015.



Au cœur du réacteur

Voici venue la période des assemblées générales annuelles de nos sections régionales qui offrent l'occasion non seulement de satisfaire aux obligations statutaires et de faire le bilan des actions menées lors de l'exercice écoulé, mais également de se retrouver dans une ambiance sympathique. Plaisir des retrouvailles, tonicité et convivialité : les ingrédients du succès sont réunis.

LIMOUSIN

C'est en Corrèze, à Cosnac près de Brive la Gaillarde, au restaurant Le Gour du Diable, que la section Limousin a tenu son Assemblée Générale le 14 mars. Cette AG a réuni 42 participants. Pendant que les adhérents assistaient à la réunion, les accompagnants étaient invités à visiter la distillerie DENOIX à quelques kilomètres de là.

La Présidente du COS de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin Madame Valérie Andrieu avait répondu favorablement à notre invitation et nous a honorés de sa présence pour l'ouverture de la séance. Elle a souligné la dynamique très positive de la CEPAL, la formidable capacité d'adaptation des équipes, un résultat net en très forte progression, ainsi que l'engagement fort dans le domaine du sport, un formidable vecteur d'émotions, de passion et d'inclusion.

Étaient également invités en visioconférence, Catherine Kervella, Vice-présidente de la FNRCE et Frédéric Bourg, Directeur Général d'EPS. Deux collègues, Jean-Louis Faure et Robert Desmaret étaient venus en voisins nous porter un salut fraternel de la section Auvergne.

Après une réunion très vivante, l'ensemble des participants a rejoint la salle de restaurant pour un déjeuner gourmand dans un cadre de nature verdoyante baignée d'un soleil printanier.

Huguette Billot



ÎLE DE FRANCE

75 adhérents sont le 21 mars venus remplir l'Amphithéâtre du siège de la Fédération des Caisse d'Épargne au 5 rue Masseran à Paris. Bernard d'Araquy, Président de la section Ile de France, a accueilli Carole Sottel (membre du Directoire et DRHS de la Caisse d'épargne Ile de France), Catherine Gabriel (Secrétaire du CSE), Frédéric Bourg (Directeur Général d'EPS, pour la Mutuelle et la CGP), ainsi que Sylvie Grillet de l'Amicale des Banques Populaires IDF.

Monique Boutavin, représentant le bureau national de la FNRCE, est intervenue brillamment. Les points forts ont porté sur les 45 nouveaux adhérents enregistrés pour ce premier trimestre, grâce particulièrement au travail remarquable de Danielle Déchamps et ensuite, sur la préparation des Assises Nationales qui auront lieu le 4 octobre prochain à Paris.

Un cocktail dans les salons a permis de chaleureux échanges.

Amparo Bonnet



POITOU-CHARENTES

C'est au restaurant "Les Toits de Saintes" loin des inondations, mais aussi encore préoccupée par ces problèmes climatiques que la section Poitou-Charentes a organisé le 21 mars 2024 son AG annuelle en présence de Catherine Kervella, Vice-Présidente de la FNRCE, et de Cédric Vignaud, Directeur de Territoire à la CEAPC accompagné de Philippe Vrillaud chargé viticulture.

Une AG record, qui a regroupé une cinquantaine de participants, avec à la baguette, son Président, Pascal Thevenin, et au clavier, son Trésorier, Rémy Javelot. En clôture, le traditionnel repas, dans une ambiance très « Rock and Roll », avec nos amis labellisés « Écureuil », « les R'pris D'Justesse ».

Gérard Viel



BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Après Dijon en mai 2023, c'est à Luxeuil les Bains (70), en territoire franc-comtois et sous un soleil radieux, que s'est tenue la 36^{ème} A.G. de la Section régionale Bourgogne-Franche-Comté. Ils étaient près de 50 adhérents à assister à ce grand rendez-vous annuel, témoignant ainsi de la vitalité qui anime cette dernière. La présence de Bernard d'Araquy et d'Hervé Tillard a été unanimement saluée et permis des échanges appréciés par celles et ceux qui avaient fait le déplacement (300 km pour certains), témoignant ainsi de l'attachement qu'ils portent à notre Fédération.

Michel Outrey



HAUTS DE FRANCE

L'Assemblée Générale Régionale des Hauts de France s'est déroulée le jeudi 14 mars 2024 à Saint Quentin, sous la houlette de notre collègue Gérard Caron, organisateur.

La Bureau national était représenté par Monique Boutavin, secrétaire nationale.

Nous avons bénéficié de la participation de Céline Garnier, Directrice des exploitations à BPCE Mutuelle et d'Emmanuel Caby, Directeur du Sociétariat de l'Engagement Social et des Partenariats, représentant la Caisse d'Épargne des Hauts de France.

Pendant ce temps les accompagnants visitaient la ville de Saint Quentin sous un soleil radieux.

Ils ont ensuite rejoint les congressistes autour d'un déjeuner convivial qui comptait 73 participants. Les retours, au terme, de l'Assemblée étaient très positifs.

Merci à nos adhérents de leur présence.

Françoise Hautecœur



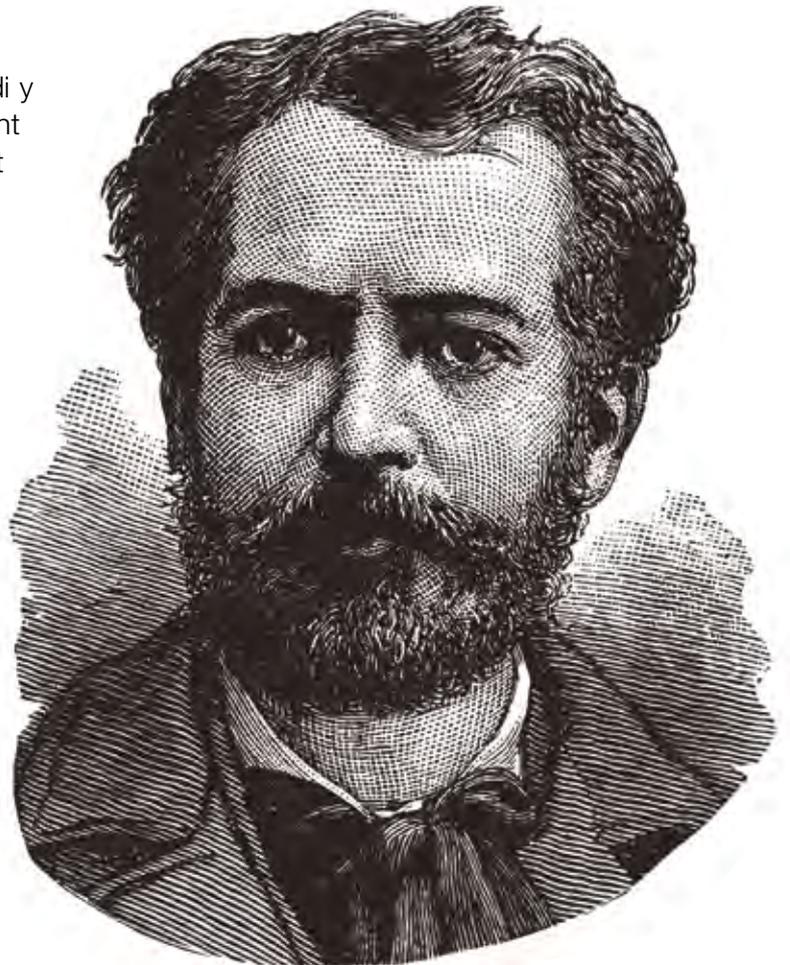
Sur les traces d'Auguste Bartholdi

Peu de personnes connaissent le nom du sculpteur de la statue de la « Liberté éclairant le monde », érigée en 1886 à l'entrée du port de New-York. On lui doit également le Lion de Belfort (1880) dont une réplique se trouve Place Denfert-Rochereau à Paris. Faisons donc plus ample connaissance avec Auguste Bartholdi, puisqu'il s'agit de lui, né à Colmar en 1834 et décédé à Paris le 4 octobre 1904.

Très attaché à sa ville natale, Auguste Bartholdi y a laissé de nombreux monuments, notamment dans le cadre du programme d'embellissement de la ville mené par la « Société d'émulation et d'embellissement de Colmar » dont le président Georges Kern était lié d'amitié avec le sculpteur. En outre, la maison familiale du sculpteur est devenue un musée consacré à l'univers de cet artiste.

BALADE AU CŒUR DE LA VIEILLE VILLE

Commençons notre promenade en nous rendant au Champ de Mars où se trouve la « Fontaine Bruat » surmontée de la statue de l'amiral Armand-Joseph Bruat (1796-1855) commandant en chef de la flotte française lors de l'expédition de Crimée. La Fontaine a été inaugurée en 1864. Le financement a été assuré par une souscription nationale. La fontaine est détruite en 1940 lors de l'occupation de l'Alsace par l'Allemagne. Les allégories des quatre continents et le bassin sont recréés en 1958 avec la statue restaurée. Les têtes originales en grès sont conservées au musée Bartholdi.



Suivons le regard de l'amiral Bruat pour emprunter l'allée centrale du Champ de Mars et nous rendre place Rapp où trône le monument dédié au général Rapp (1771-1821), héros de l'épopée napoléonienne. La statue était exposée à l'origine sur les Champs-Élysées à Paris et présentée à l'exposition universelle de 1855. Le monument fût inauguré en grandes pompes en 1856 durant 3 jours de festivités. Les autorités

allemandes détruisirent le monument en 1940. La sculpture est restaurée après guerre (1946) grâce à des morceaux de la statue récupérés et cachés par des colmariens.

À noter en arrière-plan, l'agence Caisse d'Épargne « Colmar-République » dont le bâtiment est l'ancien siège de la Caisse d'Épargne de Haute Alsace (avant fusion CE Alsace, puis CE du Grand-Est).

Nous nous dirigeons maintenant vers l'hyper centre de la vieille ville pour nous rendre rue des Têtes, pour y voir la statue du « tonnelier alsacien » qui a pris sa place en 1902 au sommet du pignon de la « Maison des Têtes » dont l'immeuble venait d'être affecté à la Bourse des Vins de Colmar. La Maison des Têtes édifée en 1609 doit son nom au grand nombre de mascarons et de faces grimaçantes qui en décorent la façade.



Lazare de Schwendi

Puis nous nous rendons au 30 de la rue des Marchands pour rentrer dans la cour du musée Bartholdi. En une heure de visite il est possible d'y découvrir les multiples facettes de l'artiste : en plus de la sculpture, il explora différents supports artistiques comme la peinture, l'aquarelle, le dessin, la photographie et même l'architecture.

Exposé au Salon de Paris en 1902, le groupe en bronze intitulé « Les Grands Soutiens du Monde » fut installé dans la cour du musée en 1909. Trois personnages allégoriques (le Travail, le Patriotisme et la Justice) soutiennent le globe terrestre.



Amiral Bruat

Nous continuons à traverser la vieille ville pour atteindre la « Place de l'Ancienne Douane - le Koïfhus qui est un ensemble architectural du XV^{ème} siècle). Il y est érigé la statue de Lazare de Schwendi au milieu d'une fontaine (1898). Cette statue représente un seigneur local du XVI^{ème} siècle, officier de Charles Quint qui a permis de développer le vignoble dans la région. La légende raconte qu'il aurait ramené le cépage dit « Tokay » de Hongrie, ce qui explique pourquoi sa statue tient une grappe de raisin. Au-delà de la légende, ce cépage s'appelle depuis 2007 « pinot gris d'Alsace ». Le monument tel que conçu par Bartholdi a été détruit en 1943 pendant l'occupation. La statue échappa à la fonte et orne la fontaine actuelle depuis 1954.

Nous traversons maintenant le quartier des Tanneurs pour atteindre le « Marché Couvert » où se trouve depuis 1869 la statue représentant le « Jeune Vigneron Alsacien ». L'original se trouve actuellement au musée Bartholdi. Il semble que ce personnage, créé selon les canons de beauté antique aurait fort déplu aux vigneron alsaciens de l'époque qui ne se sont pas reconnus en lui. Vigneron » Alsacien ». L'original se trouve actuellement au musée Bartholdi.



Jeune vigneron alsacien



Maison des têtes



Place de l'Ancienne Douane

Non loin de là, en suivant le quai de la Poissonnerie, nous passons par la « Petite Venise » pour atteindre la « Place des Six-Montagnes-Noires » avec la fontaine dédiée à Johannes Roesselmann, installée en 1888. Prévôt de la ville impériale de Colmar au XIII^{ème} siècle, il trouve la mort le 25 octobre 1262 au cours d'un combat victorieux pour la défense des libertés de la cité contre les partisans de l'évêque de Strasbourg. Comme d'autres statues, les autorités allemandes firent déposer Roesselmann en 1943 afin d'être fondue pour les besoins de l'armement. La statue y échappa mais subit de graves dommages. Elle put être restaurée et remise en place après la guerre.

Nous remontons maintenant la rue des Blés pour nous diriger vers le square du lycée Bartholdi. Erigés en 1720, les bâtiments de l'ancien Collège des Jésuites abritent après leur expulsion du royaume en 1765, le Collège Royal, puis l'Ecole Centrale du Haut-Rhin en 1796, enfin le lycée impérial en 1856. Une oeuvre en

bronze d'Auguste Bartholdi intitulée la « Douleur Maternelle » décore le hall d'entrée. A noter que c'est le 13 décembre 1919 qu'un décret ministériel crée officiellement le « Lycée Bartholdi ».

« Bartho » dans le langage des lycéens est devenu le « bahut » pour des générations de colmariens.

Au milieu du square nous trouvons la représentation de Gustave Adolphe Hirn (Logelbach 1815 - Colmar 1890), l'un des grands hommes de science du XIX^{ème} siècle. Physicien, mathématicien, astronome et philosophe, ce savant fut

membre correspondant de l'institut et affilié à de nombreuses académies européennes. L'application de ses recherches en thermodynamique et sur les techniques du pétrole ont fait de lui un des pionniers de l'industrie moderne. La statue est installée sur son socle le 24 octobre 1894.

Nous arrivons ici au terme de notre balade colmarienne à la découverte des oeuvres d'Auguste Bartholdi. Colmar possède encore nombre d'oeuvres d'Auguste Bartholdi, notamment une statue en grès des Vosges du peintre et graveur Martin Schongauer (Colmar vers 1447 - Breisach 1491) que l'on trouve au Musée Unterlinden. Son chef d'oeuvre, « La Vierge au buisson de roses » est conservée en l'Église des Dominicains à Colmar.

La visite du musée qui lui est consacré permet de découvrir toutes les facettes de l'oeuvre d'Auguste Bartholdi.

André Sauter



Place Rapp



Les grands soutiens du monde

Les « wokes » nouveaux fanatiques ?

« **WOKE** » veut dire « éveillé » c'est à dire vigilant, conscient des injustices à combattre, actif dans les luttes contre les dominations. Le terme s'est diffusé dans les années 2010 pour désigner les nouveaux mouvements militants émergeant dans des campus américains.

Arrivé en France vers 2020, le vocable n'a cessé de se propager. Au premier abord, cette vague politique paraît désireuse de justice et d'égalité. Refuser les discriminations selon les genres, combattre l'héritage esclavagiste, dénoncer les méfaits des phobies... qui serait contre ?

OUI MAIS...

Les wokes dérangent l'ordre mental établi. Comme bien d'autres avant eux, ou très différemment.

Pour le philosophe Jean-François Braustein, professeur émérite de philosophie à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, auteur notamment de « *La Philosophie devenue folle* » (Grasset 2018), ce mouvement n'est ni une mode politique ni une idéologie, mais bien, à proprement parler, une religion. L'affirmation surprend...

Pourtant, les analyses précises qu'il développe dans « *La Religion woke* », fondées sur une vaste documentation de première main, montrent que cette thèse ne manque pas d'arguments forts.

LA BIOLOGIE COMME UN MYTHE ?

Pourquoi nommer « religion » cette effervescence multiforme ?

D'abord à cause de son déni du corps, de son refus de la réalité physique et de ses limites. En effet, l'idéal d'une « fluidité » des genres opposée aux identités stables, la croyance qu'il suffit de déclarer ce qu'on désire être pour le devenir, supposent une puissance de l'esprit supérieure aux contraintes de la nature. « Nos consciences fabriquent le monde ». L'organique, voilà l'ennemi. Nos corps biologiques ne seraient

pas déterminants, seules le seraient nos décisions intimes.

La biologie, qui distingue des mâles et des femelles, ne serait pas une science, mais un mythe destiné à imposer la binarité, une imposture à déconstruire.

BLANCS DONC COUPABLES ?

Autre figure diabolique : l'antiracisme universaliste et humaniste. Être « aveugle aux couleurs », ne faire aucune différence entre Noirs et Blancs, ne signale plus une absence de racisme, mais sa présence sournoise. La « théorie critique de la race » considère l'universalisme comme une invention piègeuse de la « blanchité » (R. Di Angelo).

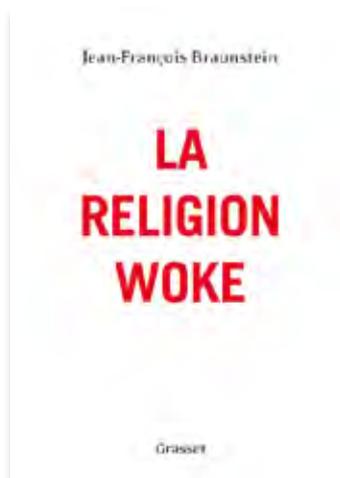
Au lieu d'effacer les races, il faudrait tout voir à travers leur prisme et s'éveiller au fait que les Blancs sont tous coupables, tous racistes. C'est pourquoi leurs discours, leurs savoirs, leurs institutions sont à rejeter. Il est même conseillé d'en finir avec les mathématiques, jugées « blanches » avec la logique (explicitement qualifiée de « raciste » dès 2017).

« On n'a jamais été aussi loin dans la haine de la raison » conclut JF Braustein. Il met en garde contre le danger inédit de cette religion nouvelle, aux antipodes des Lumières. On parle du fantôme du « maccarthysme ».

Elle contient les ingrédients d'un nouveau fanatisme : déni de la réalité,

refus de tout débat, remplacement de la réflexion par une foi aveugle en des dogmes absurdes, persécutions de ceux qui résistent et contestent. Cette culture « Woke » ronge notre pacte républicain. Elle ne peut être compatible avec la République.

Yvon Bultel



« *La religion Woke* »,
Jean-François Braustein
Grasset - 282 p.

Arrêtez-vous au stop !

Dès qu'on s'adonne à la circulation routière il est préférable de respecter le code de la route et donc de connaître les panneaux indicateurs qui jalonnent les chaussées, ainsi que leur signification.



À défaut d'être toujours bien compris, notamment par les plus anciens d'entre-nous qui en découvrent régulièrement de nouveaux, ces panneaux sont en général lisibles mais parfois un tantinet abscons. Une certitude, ils ne brillent ni par leur originalité ni par leur poésie.

Mais ça, c'était compter sans Bertylle, adolescente en mal de support, qui a mis à profit quelques panneaux tombés en désuétude et abandonnés dans un fossé pour laisser s'exprimer sa créativité.

Le résultat mérite le détour et, sans contrarier le message, attire l'œil sur le panneau de signalisation routière ainsi revisité.

Difficile d'ignorer un danger ni même de se faire confisquer les 4 points consécutifs au défaut d'arrêt absolu du véhicule, pour un malheureux « stop glissé » ...

Avec un tel panneau, on s'arrête, on détaille la chose et on économise les points !

Merci Bertylle !

Bernard Charrier

Jeu

Triturez vos méninges

COMBIEN LE VILLAGE A-T-IL D'HABITANTS ?

Répondez à la question que pose Hervé Lehning, normalien, agrégé de mathématiques.

Combien y a-t-il d'habitants dans ce village où le tiers d'entre eux travaille dans les champs, la moitié du reste travaille à la mine, et les 600 autres habitants travaillent en ville ?

Réponse
1.800 habitants
Explications : 1/3 sont aux champs, il reste donc 2/3, dont la moitié est un tiers.
Les autres, ceux qui travaillent à la mine, sont la moitié du reste donc un tiers comme vu ci-dessus. Enfin, les derniers qui travaillent en ville sont au nombre de 600... et comme ils représentent le dernier tiers, le nombre total d'habitants est égal à 1.800.

On the road again !

Le « sentier des douaniers » borde l'ensemble des côtes bretonnes sur plus de 2 000 kilomètres. Depuis la baie du Mont-Saint-Michel, le GR 34 serpente jusqu'à Saint-Nazaire et offre une palette infinie de paysages de la côte Bretonne. Il a conquis l'un de nos collègues...

Début juin 2023, et pour 50 € par jour et par personne, Philippe Pauliat s'est lancé avec 2 comparses à la découverte du GR34, parcourant 105 km en 5 jours, avec des étapes de 18 à 23 km et quelques dénivelés de + 300 m. Chaque soir, l'équipe rentrait au mobile home, situé à Lannion. Nous l'avons interrogé...

Infos Retraités : Peux-tu nous dire comment s'est fait le choix de cet itinéraire ?

Philippe Pauliat : Par accident, car à l'origine nous devions partir 7 jours sur le chemin de Compostelle que nous avions commencé. Hélas, en mars impossible de réserver, tout était complet ! Nous avons donc décidé de mettre le cap sur la Bretagne et de commencer le GR 34, également connu sous le nom de « sentier des douaniers ».

IR : Peux-tu décrire le type de rando ?

PP : Nous sommes partis de Trévou-Treguignec jusqu'à St Michel en Grève, en passant par Perros Guirec. Notre camp de base était à Lannion proche de tous nos départs. Pour le retour, nous faisons appel à des taxis travaillant avec les marcheurs pour différents services : transports des bagages, retours aux camps de base...

IR : Pour le cas où tu ferais des émules, peux-tu nous éclairer sur la difficulté de la chose.

PP : Il s'agit d'un parcours de difficulté moyenne, mais réservé à ceux qui pratiquent une activité physique régulière.

IR : A propos de l'équipement, quel matériel minimum préconises-tu ?

PP : La particularité de ce périple, c'est que notre

hébergement était à Lannion. Nous transportions donc avec nous peu de matériel (gourde d'eau, poncho, vêtements plus ou moins chaud...), soit un sac à dos de 5 kg.

IR : On dit que la boîte à pharmacie est la compagne du randonneur. Qu'y avait-il dans la tienne ?

PP : Pansements pour les ampoules (eh oui ça arrive !), paracétamol, ciseaux, couteau, désinfectant, baume à lèvres, crème solaire et couverture de survie.

IR : Quels étaient les éléments prioritaires à prendre en compte dans l'élaboration du projet et avec quels outils ?

PP : D'abord choisir une bonne vieille carte routière pour visualiser ce que l'on veut faire. Ce document nous a permis de choisir Lannion qui se situait au centre de notre rando comme point de départ journalier. À partir de là nous avons établi notre plan de marche sur 5 jours. Du côté des vêtements : du chaud, de l'imperméable, et de très bonnes chaussures montantes de préférence pour protéger les chevilles.

IR : Quel matériel utilisais-tu : bâtons de marche, boussole, téléphone, batterie de secours, GPS ?

PP : Les bâtons de marche peuvent être utilisés, avec embouts en caoutchouc sur la partie de Côte de granit rose. Le téléphone est impératif avec l'application qui va bien (nous utilisons Visiorando), et une batterie de secours, les gourdes d'eau et le poncho. Même si le chemin est très bien balisé, un road book peut être utile.



IR : Dans ce genre « d'expédition », on rencontre parfois des « personnages ». As-tu eu cette occasion ?

PP : Pas de rencontres particulières, seulement un pêcheur de homards, qui nous a raconté sa passion pour la pêche et la Bretagne. Mais une grosse surprise dans un endroit totalement perdu : la petite tasse de café à 25 € ! Le café "Kopi luwak sauvage"⁽¹⁾, le plus cher du monde ! Un moment d'échange passionnant avec le cafetier qui nous a tellement plombé notre plan de marche, que nous avons dû partir sans pouvoir le déguster !

IR : À quoi occupiez-vous vos soirées ?

PP : Nous les consacrons à l'étude du parcours du lendemain, à téléphoner à nos familles et à la préparation du sac à dos. Le dîner était aussi une étape importante, nous réservant parfois des moments sympatiques. Un jour, des agriculteurs protestant contre les prix bas de l'artichaut nous en ont offert tout un stock. Cette soirée-là, super repas gratuit, 100 % artichauts !

IR : Lors de ce parcours as-tu constaté des atteintes à l'environnement et quelles précautions avez-vous prises ?

PP : Aucune incivilité, mais il est vrai qu'il y a des poubelles tout au long du chemin et que nous avons des sacs papier pour nos déchets. L'inquiétude rencontrée chez l'habitant porte surtout sur la prolifération de l'algue marine que nous avons constatée vers Saint Michel en Grève.

IR : Quelques mots au sujet des chemins empruntés.

PP : Le balisage est bien fait. Cependant une carte ou une trace GPX à conserver avec précaution sur son téléphone est utile.

Le chemin traverse des paysages sublimes : chapelles, églises, dolmens... avec comme vues, la terre et la mer jouant à cache-cache. La côte de granit rose est somptueuse, envoûtante avec ses amoncellements granitiques : nous nous amusons à leur trouver des ressemblances avec des animaux, des personnages... Nous avons même dû ralentir notre rythme pour nous obliger à savourer le panorama !

IR : Seulement un conseil à donner pour faire une rando sans fatigue ?

PP : Faire de la marche ou une autre activité de façon régulière, et surtout avoir de bonnes chaussures et adapter les étapes en fonction de ses capacités.

IR : Dernière question. Quel est ton projet pour 2024 ?

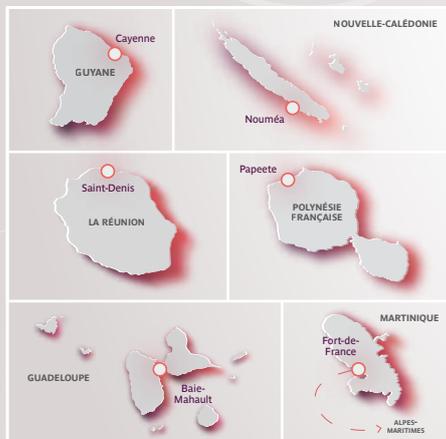
PP : Poussés par notre envie de découvrir la nature en parcourant les sentiers et de rencontrer ceux qui en parlent le mieux, c'est-à-dire les habitants, nous allons reprendre le Chemin de Compostelle ou commencer le GR 70 (chemin de Stevenson). Pour 2025 ce sera la suite du GR34, car il nous semble important d'alterner, pour ne pas tomber dans la monotonie.

Propos recueillis par Gérard Viel

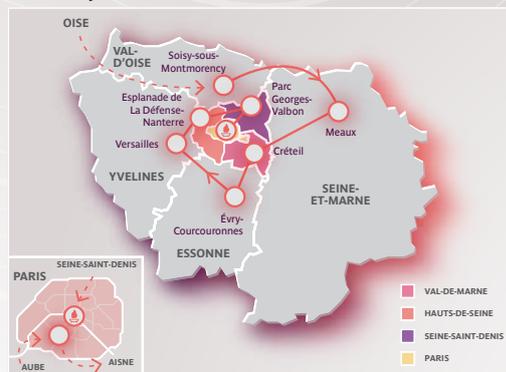
(1) Considéré comme un café de Luxe, le café Kopi Luwak Sauvage connaît une fermentation particulière qui se fait dans le système digestif d'une petite civette asiatique sauvage nommée « luwak ».

Relais de la Flamme olympique

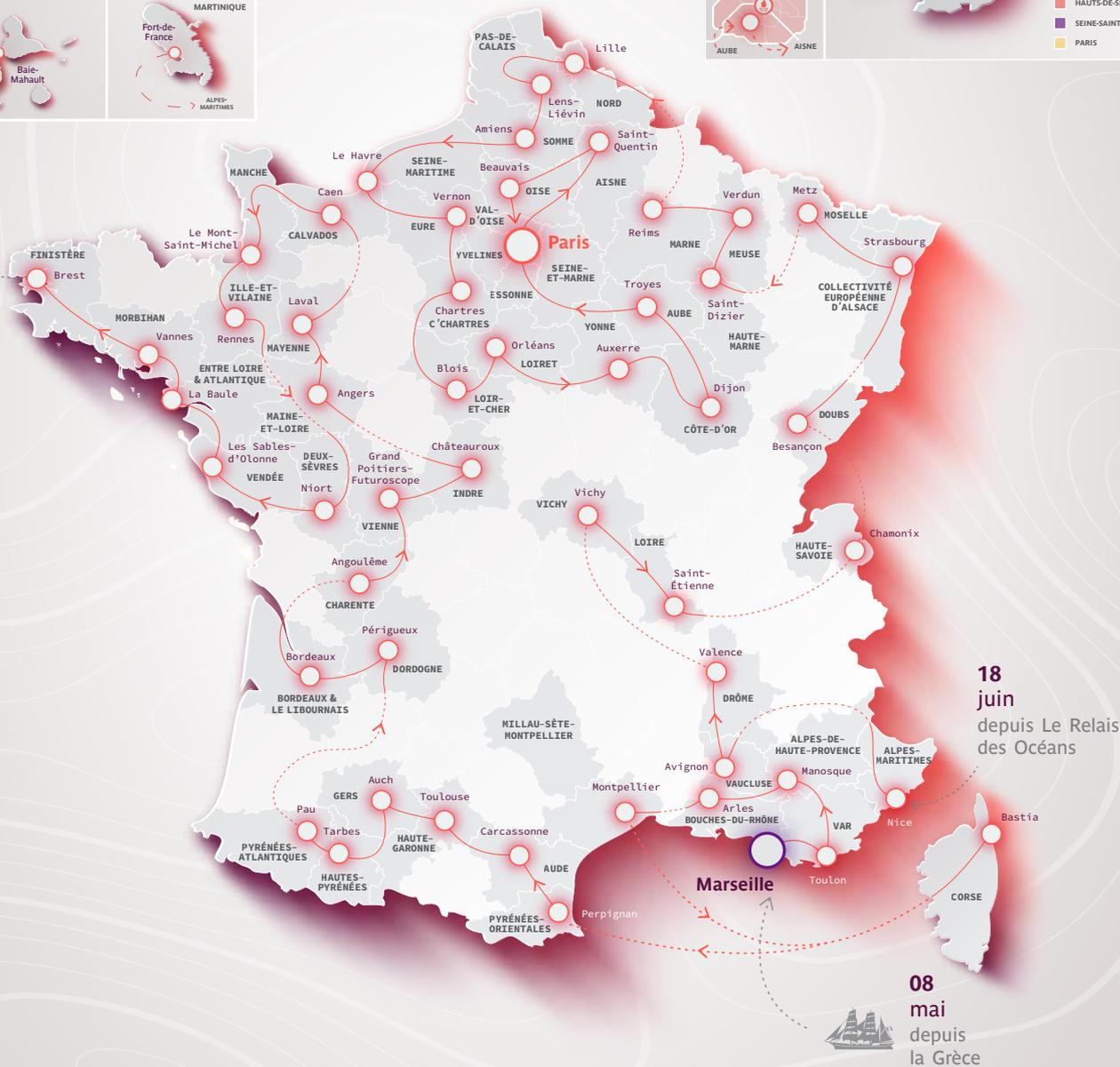
07 > 17 juin
Le Relais des Océans



14 > 15 juillet Paris
19 > 26 juillet Île-de-France



07 juin
vers Le Relais des Océans



18 juin
depuis Le Relais des Océans

08 mai
depuis la Grèce

DU 8 MAI AU 26 JUILLET 2024

● Ville Étape

○ Départ du Relais

● Arrivée du Relais